



## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du 13 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date du 3 novembre 2025, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

**Date d'affichage de la convocation :** 03 novembre 2025

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 9

**Nombre de conseillers votants :** 11

**Etaient présents :** Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, BRUN Etienne, TAPHANEL, MARIN Patrick, DESBOIS, DURAND, GOUTARD, DUMAS

**Etaient absents excusés» :** Mrs GUIGNON, MARIN Jean-Hervé

**Etaient absents:** Mmes DE ARAUJO, BERTRAND, VERAN, Mr JAMONEAU

Monsieur GUIGNON a donné procuration à Monsieur MARIN Jean-Hervé

Monsieur MARIN Jean-Hervé a donné procuration à Monsieur MARIN Patrick

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

Il approuve à l'unanimité (11 votants) le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2025.

### **DELIB2025-56 – CCTOVAL : Demande de fonds de concours pour les travaux d'aménagement des abords du collège**

Il sollicite à l'unanimité (11 votants) à la CCTOVAL l'attribution définitive du fonds de concours concernant les travaux d'aménagement de voirie des abords du Collège pour un montant de 65 376.00 €.

### **DELIB2025-57 – SIEIL : modification des statuts**

Il approuve à l'unanimité (11 votants) la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire concernant la demande d'adhésion de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher pour la compétence éclairage public.

### **Autorisation de programme et crédits de paiement – modification du PLU et lotissement résidentiel rue du Noyer Vert – décision modificative**

En raison de la reprise de la compétence PLUI par la CCTOVAL, il n'est plus possible pour la commune de mettre en place les documents de planification d'urbanisme. Il sursoit à la décision et sollicite un entretien avec la CCTOVAL.

## **DELIB2025-58 – Modulaires au stade : travaux de plomberie/d'électricité – décision modificative n° 06 – déclaration d'urbanisme**

En raison de l'installation de deux modulaires au stade, il accepte à l'unanimité (11 votants) :

- Le devis de l'entreprise PFP pour un montant de 1 023.88 € HT pour les travaux de plomberie ;
- Le devis de l'entreprise Adrien BOUCHET pour un montant de 1 810.00 € HT pour les travaux d'électricité ;
- La décision modificative n° 6 pour le financement des travaux soit un total de 3 500.00 € ;
- Autorise le Maire ou un Adjoint à signer les devis, la déclaration d'urbanisme et toutes les pièces concernant cette décision.

## **DELIB2025-59 – Aménagement du cimetière et demande de FDSR 2026**

A l'unanimité (11 votants), il approuve l'aménagement des allées du cimetière en enrobé, émet un accord de principe au devis de l'entreprise TAE de Fondettes pour un montant de 52 102.50 € HT et sollicite une subvention au Conseil Départemental d'un montant de 18 736.00 € dans le cadre du FDSR 2026.

## **DELIB2025-60 – Affaires scolaires : acquisition du mobilier scolaire et demande de DETR 2026**

A l'unanimité (11 votants), il prévoit le remplacement du mobilier scolaire de la classe CM1/CM2, émet un accord de principe au devis de l'entreprise MANUTAN Collectivités pour un montant de 4 883.05 € HT et sollicite une DETR à hauteur de 30 % soit 1 464.91 €.

## **DELIB2025-61 – Affaires scolaires : activité musicale**

En accord avec les enseignantes, il accepte à l'unanimité (11 votants) la convention de l'Ecole de musique de Sonzay pour la mise à disposition d'un intervenant musical pour la période du 2 octobre 2025 au 25 juin 2026, pour un montant total de 1 462.50 €.

## **DELIB2025-62 – Affaires scolaires : autorisation d'urbanisme pour la pose d'un cabanon**

Vu le projet de déplacement du cabanon, actuellement installé sur la parcelle F960 à réinstaller dans la cour de l'école à proximité du préau, pour entreposer les trottinettes et les vélos, il autorise le Maire ou un Adjoints à l'unanimité (11 votants) l'autorisation d'urbanisme ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette décision.

## **DELIB2025-63 – Demande de subventions aux associations : Collège privé le Jouteux à Bourgueil**

Dans le cadre d'un projet pédagogique en Irlande, il accepte à l'unanimité (11 votants), comme tout établissement scolaire déposant une demande, d'attribuer la somme de 30 € à un élève domicilié à Savigné.

## **DELIB2025-64 – Demande de subventions aux associations : Lathan Dance**

Il attribue à l'unanimité (11 votants) la somme de 300 € à l'association Lathan Dance, pour le financement d'une prestation supplémentaire à l'occasion de leur soirée tartiflette du 22 novembre prochain.

## **DELIB2025-65 – Demande de subventions aux associations : le Relais Sépia du Lathan**

Il attribue à l'unanimité (11 votants) la somme de 680 € au Relais Sépia du Lathan correspondant à la participation financière de la commune pour les personnes domiciliées à Savigné, résidents au Relais Sépia pour la période de juillet à septembre 2025, ainsi qu'un reliquat de décembre 2024.

#### **DELIB2025-66 – Antenne Relais au Stade : maintien du contrat HIVORY-CELLNEX**

En raison de l'annulation du contrat de bail de la société VALOCIME, il maintient à l'unanimité (11 votants) le contrat de la société HIVORY-CELLNEX pour l'antenne Relais au Stade.

#### **DELIB2025-67 – SAS CALDIS : ouverture des dimanches en 2026**

Vu la demande de la SAS CALDIS, il approuve à l'unanimité (11 votants) l'ouverture de 4 dimanches en 2026 au SUPER U de Savigné.

#### **DELIB2025-68 – Finances : décision modificative n° 07**

Il accepte à l'unanimité (11 votants) la décision modificative n° 07 pour un montant de 2 000.00 € pour l'acquisition d'une table de tri utilisée lors du self au restaurant scolaire.

#### **DELIB2025-69 – Proposition de vente du bien immobilier 5 rue de la Croix Rouge**

Après étude de la proposition reçue, il accepte de vendre le bien immobilier cadastré F960, 5 rue de la Croix Rouge à la SCI Le Farondel pour un montant de 136 000.00 € net et autorise le Maire ou un Adjoint à signer l'acte notarié et toutes les pièces se rapportant à cette décision.

#### **DELIB2025-70 – Personnel : participation financière complémentaire santé**

Vu l'obligation aux communes de participer financièrement à la complémentaire santé de ses agents, il fixe le montant à 15 €/mois proratisé selon le temps de travail hebdomadaire sous réserve d'être porteur d'un contrat labellisé.

#### **DELIB2025-71 – Organisation du Festival de Jazz 2026**

Vu le spectacle « Lizzy Rag » organisé vendredi 6 février à Savigné, dans le cadre du Festival de Jazz, il prévoit à l'unanimité (11 votants) un budget d'un montant de 2 500.00 € pour les élèves de l'école primaire et le spectacle du soir.

#### **Questions diverses :**

- **Magie de Noël :** Mme GENNETEAU présente les animations prévues et en cours de programmation pour la soirée de la mise en lumière du village du vendredi 5 décembre et la magie de Noël du samedi 6 décembre.
- **Séance du Conseil Municipal :** mercredi 17 décembre à 19 h30

Le Maire,

Hugues BRUN

La Secrétaire de Séance,

Cécile GENNETEAU